

# MAIRIE DE CROISY SUR EURE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Le lundi 8 janvier 2024

L'an 2024, le huit janvier 2024 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

**Présents :**

Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Alexandre GUENEAU, Pierre de MONICAULT, Nicolas PEAN. Jacky SABOURIN

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoir : 1
Votants : 11
Absent : 1

**Pouvoir :** Géraldine CHAPELAIN à Jean François CARRIERE

**Excusé, absente :** Géraldine CHAPELAIN

**Date de convocation :** mercredi 3 janvier 2024

#### Nomination d'un secrétaire : Freddy BIZARD

Le maire transmet ses meilleurs vœux au conseil en souhaitant à tous une excellente année 2024 avec des projets fructueux dans une ambiance constructive ; il indique aussi les dates programmées des vœux des élus et parlementaires pour ceux et celles qui veulent y participer.

**Approbation du compte rendu du lundi 04 décembre 2023 : approuvé à l'unanimité**

#### 1. Planification des évènements 2024

Planification des actions de l'année 2024												
désignation (liste non exhaustive)	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept	octobre	nov	dé c
Bilan de l'année 2023	constitution du dossier											
Bilan comptable 2023		1er bilan provisoire										
Vote des restes à réaliser		janv-24										
constitution du dossier communes nouvelles	constitution du dossier				réunion publique				vote conseil municipal	présentation dossier au Préfet		
Réflexions sur les projets des investissements 2024	analyse des investissements 2024	31-janv-24										
Finalisation technique et financière des demandes de subventions pour les investissements retenus	DETR ; fond de compensation SNA; Département Mon village mon amour,											
Travaux fleurissement	choix plantation pour commande (avant 31/01)		préparation des massifs et entretien des mobiliers de la commune	plantation. Semaines 20 et 21		éventuellement passage jurys (secteur et départemental)						
PLU - Urbanisme	projet agrandissement fromagerie Boursin - modification PLU											
Bilan comptable 2023		01-fév-24										
Orientation budgétaire 2024		01-fév-24										
Stratégie d'investissement et de financement : choix des projets à mener		01-fév-24										
Orientation consolidée CA 2023 et BP 2024			01-mars-24									
Vote du CA 2023 et du BP 2024												

## 2. Ressources humaines :

- les vœux du personnel de la commune de Croisy sur Eure en présence des conseillers municipaux ont eu lieu le 28 décembre 2023. Merci à ceux qui ont pu participer.
- Le maire indique l'accueil d'une stagiaire de 1<sup>ère</sup> du lycée horticole d'Evreux pendant la période du 4 mars au 5 avril : la prestation est gratuite ;

## 3. Administratif :

- Projet de création de la commune nouvelle Pacy/Croisy : la prochaine réunion du groupe de travail sera le 23 janvier 2024 à 14h00 en mairie de Pacy. A l'ordre du jour : établissement liste des dossiers à monter pour la fusion et planification des actions à mener ; dates à prévoir pour le vote officiel d'approbation de la charte par les deux conseils municipaux ; date de la présentation à la population en juin et présentation au Sous-Préfet avant le 01 octobre 2024.
- Remise à jour par la commission de contrôle des listes électorales. Radiation de toutes les personnes n'ayant plus de lien avec la commune. Attente des réponses des intéressés avant radiation définitive
- Transport Scolaire : nouveaux horaires pour circuit A03 → voir affichage.

## 4. Finances : le maire présente le bilan des dépenses et recettes de l'année 2023 ; voir tableaux de synthèse :

Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2023									
Chapitres ventilés par Articles									
(Recette - Section Fonctionnement)									
Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.	Eng. + E.C.	Solde Net	% Réal. Net	infos
013	Atténuations de charges	0,00	21,35	21,35	0,00	0,00	21,35	0,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	21,35	21,35	0,00	0,00	21,35	0,00	II
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	550,00	1 005,00	455,00	182,73	0,00	455,00	182,73	
70311	Concession dans les dimetières (produit net)	300,00	0,00	-300,00	0,00	0,00	-300,00	0,00	aucune concession en 2023
7032	Droits permis de stationnement et de location	250,00	818,00	568,00	327,20	0,00	568,00	327,20	GRTG+GRDG+RODPSIEGE
7088	Autres prod.d'activ.annexe(s)abon.&vente ouvrages)	0,00	187,00	187,00	0,00	0,00	187,00	0,00	
73	Impôts et taxes	62 107,00	72 588,00	10 481,00	116,88	0,00	10 481,00	116,88	
73211	Attribution de compensation	59 905,00	59 905,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	versement de la CLICT SNA
732221	Fonds de péréquation ressources comm.&intercomm.	2 202,00	2 184,00	-18,00	99,18	0,00	-18,00	99,18	
73223	Fds dép des DMTO pour les com de - 5 000 hab	0,00	10 499,00	10 499,00	0,00	0,00	10 499,00	0,00	correspond à l'article 7488
731	Impositions directes	63 668,00	63 418,00	-250,00	99,61	0,00	-250,00	99,61	
73111	Impôts directs locaux	63 368,00	63 418,00	50,00	100,08	0,00	50,00	100,08	
7318	Autres	300,00	0,00	-300,00	0,00	0,00	-300,00	0,00	
74	Dotations et participations	90 640,00	85 205,49	-5 434,51	94,00	0,00	-5 434,51	94,00	
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	387,00	387,00	0,00	0,00	387,00	0,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	2 800,00	3 450,00	650,00	123,21	0,00	650,00	123,21	Générosité pref
742	Dotations aux élus locaux	0,00	218,00	218,00	0,00	0,00	218,00	0,00	
744	FCTVA	1 221,00	531,49	-689,51	43,53	0,00	-689,51	43,53	Réseau+btm
7473	Départements	800,00	800,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	Label fleurissement
74833	Etat-Compens.au titre exonérations taxes fondères	79 819,00	79 819,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
7488	Autres attributions et participations	6 000,00	0,00	-6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00	0,00	DRST mutation enregistré sur 73223
75	Autres produits de gestion courante	500,00	1 728,83	1 228,83	345,77	0,00	1 228,83	345,77	
752	Revenus des immeubles	500,00	0,00	-500,00	0,00	0,00	-500,00	0,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	1 728,83	1 728,83	0,00	0,00	1 728,83	0,00	fond de péréquation SNA
77	Produits spécifiques	2 252,00	2 251,07	-0,93	99,96	0,00	-0,93	99,96	
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	2 252,00	2 251,07	-0,93	99,96	0,00	-0,93	99,96	
002	Excédent de fonctionnement reporté	67 398,06	0,00	-67 398,06	0,00	0,00	-67 398,06	0,00	
002	Excédent de fonctionnement reporté	67 398,06	0,00	-67 398,06	0,00	0,00	-67 398,06	0,00	
		287 115,06	226 217,74	-60 897,32	78,79	0,00	-60 897,32	78,79	

**Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2023**

*Chapitres ventilés par Articles*

*(Dépense - Section Fonctionnement)*

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.	Eng. + E.C.	Solde Net	% Réal. Net	infos
011	Charges à caractère général	123 558,06	55 427,05	68 131,01	44,86	0,00	68 131,01	44,86	
60611	Eau et assainissement	557,00	599,44	-42,44	107,62	0,00	-42,44	107,62	rappel de fin 2022
60612	Énergie – Électricité	8 400,00	7 917,27	482,73	94,25	0,00	482,73	94,25	VC VERS 6588 DE 200€ voir bilan jacky
60622	Carburants	2 000,00	1 899,26	100,74	94,96	0,00	100,74	94,96	
60632	Fournitures de petit équipement	3 800,00	4 471,25	-671,25	117,66	0,00	-671,25	117,66	
60636	Vêtements de travail	400,00	272,98	127,02	68,25	0,00	127,02	68,25	
6064	Fournitures administratives	1 580,00	746,06	833,94	47,22	0,00	833,94	47,22	
6068	Autres matières et fournitures	5 800,00	7 105,41	-1 305,41	122,51	0,00	-1 305,41	122,51	fleurissement, dont achat muriers platanes (980€)
611	Contrats de prestations de services	7 425,00	10 984,49	-3 559,49	147,94	0,00	-3 559,49	147,94	prestation extérieure (2640 € jardinier)
613	Locations	3 200,00	2 992,11	207,89	93,50	0,00	207,89	93,50	
615221	Bâtiments publics	2 000,00	900,00	1 100,00	45,00	0,00	1 100,00	45,00	attente facture révision des toitures par Barbier,
615228	Autres bâtiments	59 706,06	0,00	59 706,06	0,00	0,00	59 706,06	0,00	correspond à l'excédent de recette Fct 2022
615231	Voiries	9 980,00	3 534,86	6 445,14	35,42	0,00	6 445,14	35,42	peinture sécurité horizontale par signalisation routière
615232	Réseaux	1 300,00	151,20	1 148,80	11,63	0,00	1 148,80	11,63	
61524	Bois et forêts	2 000,00	1 116,00	884,00	55,80	0,00	884,00	55,80	facturation Durot
61551	Matériel roulant	900,00	150,27	749,73	16,70	0,00	749,73	16,70	entretien tracteurs
6156	Maintenance	500,00	833,17	-333,17	166,63	0,00	-333,17	166,63	entretien du matériel (achat pièces)
6161	Multirisques	4 700,00	4 690,74	9,26	99,80	0,00	9,26	99,80	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	
623	Publicité, publications, relations publiques	4 740,00	3 807,83	932,17	80,33	0,00	932,17	80,33	
625	Déplacements et missions	300,00	359,95	-59,95	119,98	0,00	-59,95	119,98	salon des maires 2022 et 2023
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 600,00	1 336,40	263,60	83,53	0,00	263,60	83,53	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	323,20	176,80	64,64	0,00	176,80	64,64	
62876	Au GFP de rattachement	1 500,00	574,58	925,42	38,31	0,00	925,42	38,31	facturations 2 fois - vu avec comptable
62878	À des tiers	0,00	574,58	-574,58	0,00	0,00	-574,58	0,00	
635	Autres impôts, taxes & vers. assimilés (admin. impôts)	70,00	86,00	-16,00	122,86	0,00	-16,00	122,86	taxe foncière
012	Charges de personnel et frais assimilés	77 600,00	72 748,58	4 851,42	93,75	0,00	4 851,42	93,75	total équilibré
633	Impôts, taxes & vers. assi. sur rémunéré (autres organi.)	20 140,00	1 129,95	19 010,05	5,61	0,00	19 010,05	5,61	
6411	Personnel titulaire	22 400,00	36 565,98	-14 165,98	163,24	0,00	-14 165,98	163,24	cedric titulaire en juin basculement du
6413	Personnel non titulaire	30 300,00	11 989,35	18 310,65	39,57	0,00	18 310,65	39,57	saalaire de non titulaire à titulaire
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 600,00	22 905,30	-18 305,30	497,94	0,00	-18 305,30	497,94	charges sur totalite chapitre voir le total équilibré
6470	Autres charges sociales	160,00	158,00	2,00	98,75	0,00	2,00	98,75	
014	Atténuations de produits	170,00	161,00	9,00	94,71	0,00	9,00	94,71	
739118	Autres revers. et restit. sur contrib. directes	170,00	161,00	9,00	94,71	0,00	9,00	94,71	
65	Autres charges de gestion courante	52 029,00	51 974,68	54,32	99,90	0,00	54,32	99,90	
65311	Indemnités de fonction	23 000,00	22 046,84	953,16	95,86	0,00	953,16	95,86	
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	926,00	74,00	92,60	0,00	74,00	92,60	
65315	Formation	400,00	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00	0,00	
6553	Service d'incendie	7 000,00	6 983,00	17,00	99,76	0,00	17,00	99,76	participation au fonctionnement du SDIS
6558	Autres contributions obligatoires	9 600,00	9 857,68	-257,68	102,68	0,00	-257,68	102,68	scolaire augmentation ménilles
657341	Communes membres du GFP	9 000,00	8 741,00	259,00	97,12	0,00	259,00	97,12	
65748	Autres personnes de droit privé	1 819,00	1 819,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	210,00	1 601,16	-1 391,16	762,46	0,00	-1 391,16	762,46	CAUE Rappel 2020 de 1600€(VC de 200€)
66	Charges financières	2 601,00	2 522,93	78,07	97,00	0,00	78,07	97,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 601,00	2 522,93	78,07	97,00	0,00	78,07	97,00	
023	Virement à la section d'investissement	26 811,00	0,00	26 811,00	0,00	0,00	26 811,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	26 811,00	0,00	26 811,00	0,00	0,00	26 811,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 346,00	4 346,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
681	Dot. aux amort. & aux provisions-charges de fonct.	4 346,00	4 346,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
		287 115,06	187 180,24	99 934,82	65,19	0,00	99 934,82	65,19	

**Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2023**

*Chapitres ventilés par Articles  
(Dépense - Section Investissement)*

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.	Eng. + E.C.	Solde Net	% Réal. Net	reste à venir/infos
16	Emprunts et dettes assimilés	20 787,00	19 265,03	1 521,97	92,68	0,00	1 521,97	92,68	
1641	Emprunts en euros	20 787,00	19 265,03	1 521,97	92,68	0,00	1 521,97	92,68	
20	Immobilisations incorporelles	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	
202	Frais études, élab. Modif. Et rév. doc. Urban.	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	4 167,00	0,00	4 167,00	0,00	0,00	4 167,00	0,00	
204182	Bâtiments et installations	4 167,00	0,00	4 167,00	0,00	0,00	4 167,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	57 563,00	24 031,60	33 531,40	41,75	0,00	33 531,40	41,75	
2152	Installations de voirie	17 988,50	17 564,40	424,10	97,64	0,00	424,10	97,64	goudronnage trottoirs, panneau orientation, géometre circuit
2156	Matériel&outillage d'incendie et de défense civile	3 624,50	0,00	3 624,50	0,00	0,00	3 624,50	0,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	0,00	4 467,20	-4 467,20	0,00	0,00	-4 467,20	0,00	
2181	Install.générales,agencement & aménagements divers	35 950,00	2 000,00	33 950,00	5,56	0,00	33 950,00	5,56	
001	Déficit d'investissement reporté	20 376,28	110 667,79	-90 291,51	543,12	0,00	-90 291,51	543,12	
001	Déficit d'investissement reporté	20 376,28	110 667,79	-90 291,51	543,12	0,00	-90 291,51	543,12	
041	Opérations patrimoniales	42 107,56	42 107,56	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
2138	Autres constructions	42 107,56	42 107,56	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
		145 500,84	196 071,98	-50 571,14	134,76	0,00	-50 571,14	134,76	

**Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2023**

*Chapitres ventilés par Articles  
(Recette - Section Investissement)*

Chap./Articles	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.	Eng. + E.C.	Solde Net	% Réal. Net	à venir/infos
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 483,28	28 712,11	228,83	100,80	0,00	228,83	100,80	
10222	FCTVA	8 107,00	8 335,83	228,83	102,82	0,00	228,83	102,82	attente bilan par la pref
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	20 376,28	20 376,28	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
13	Subventions d'investissement reçues	43 753,00	6 646,00	-37 107,00	15,19	0,00	-37 107,00	15,19	
1321	État et établissements nationaux	35 950,00	0,00	-35 950,00	0,00	0,00	-35 950,00	0,00	subvention fonds vert
13251	GFP de rattachement	1 287,00	0,00	-1 287,00	0,00	0,00	-1 287,00	0,00	
1335	Amendes de radars auto. et amendes de police	4 100,00	5 740,00	1 640,00	140,00	0,00	1 640,00	140,00	subvention trottoirs + Borne incendie
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	2 416,00	906,00	-1 510,00	37,50	0,00	-1 510,00	37,50	DETR incendie
021	Virement de la section de fonctionnement	26 811,00	0,00	-26 811,00	0,00	0,00	-26 811,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	26 811,00	0,00	-26 811,00	0,00	0,00	-26 811,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 346,00	4 346,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
2804182	Bâtiments et installations	4 346,00	4 346,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	cimetière 2022
041	Opérations patrimoniales	42 107,56	42 107,56	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	42 107,56	42 107,56	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	fonds vert
		145 500,84	81 811,67	-63 689,17	56,23	0,00	-63 689,17	56,23	

## 5. Travaux ; investissements :

- **bilan des investissements réalisés en 2023** : tous les travaux objet des subventions demandées en 2023 ont été réalisés :
  - a. Réfection du trottoir route de Ménilles entre la mairie et le pont du Sagout
  - b. Fin des trottoirs du rond- point du Messie.
  - c. Remplacement des lampes des lampadaires de la route de Ménilles par des lampes LED's
  - d. Pose d'une borne à incendie à l'angle du chemin du home et de la route de Ménilles.
  - e. Renforcement de l'isolation du plafond du secrétariat de la mairie.
  - f. Réfection totale de la signalisation routière horizontale des routes départementales au sol dans les zones urbaines de Croisy sur Eure
  - g. Démarrage des travaux de la boucle Eure-Béchet (bornage du circuit, nettoyage du circuit avec broyage des broussailles, achat des fournitures, panneaux d'orientation boucle C)
  - h. Plantation d'arbres fruitiers le long du terrain de loisirs et des muriers-platanes le long de la route de Ménilles
  
- **Rédaction et envoi des dossiers des subventions 2024**
  - a. **Demande de subvention SNA fonds de concours** → déposée et pré-enregistrée ; demande de subvention de 6 000 € en attente de décision. Le dossier pourrait être remanié vis-à-vis des autres subventions obtenues. Il intègre la restauration du banc seigneurial.
  - b. **Demande de subvention Département « mon village mon amour »** → déposée- enregistrée – accord donné sur subvention des travaux sur le mur sud, le muret, et le calvaire sur l'estimation de l'entreprise Meslin. (40 % de subvention accordée). Celle-ci ne prend pas en compte la restauration du banc seigneurial.
  - c. **Demande de subvention DETR** → dossier déposé le 4 janvier 2024 (avant le 10 janvier 2024 ; possibilité de 30% à 40% de subvention). Là aussi, la demande pour la restauration du banc seigneurial n'a pas été intégrée.
  - d. **Reste à faire le dossier de souscription à la Fondation du Patrimoine qui sera envoyé en début d'année 2024 après avoir reçu le résultat des demandes de subvention.**

6. **Environnement** : les arbres fruitiers distribués par la SNA (agglomération Seine Normandie) et les muriers platanes ( achetés en complément par la commune) ont été plantés fin novembre. La liste des fleurs objet des plantations de printemps va être déterminée en janvier. Une commission environnement va être planifiée. Les travaux du parcours Eure-Béchet vont aussi débiter dès que la météo le permettra. Les fournitures nécessaires (pieux, fils de clôtures, barrières, etc...) ont été commandés. Une première facture d'acompte va nous être envoyée. Suite à l'établissement du tracé par le géomètre, les conventions avec les propriétaires vont être rédigées afin de fixer les accords de servitudes entre la commune et les propriétaires

## 7. **Urbanisme,**

- Agrandissement Boursin : l'acte notarié de promesse d'achat du terrain par Boursin a été signée prévue le 11 janvier 2024.

La suite sera à planifier :

- Organiser une réunion avec l'ensemble des parties pour la présentation de l'avancement du projet et prendre en compte les contraintes de la construction. (action prise par la fromagerie)
- Relancer la modification du PLU en intégrant les besoins exprimés par Boursin pour la réalisation de son projet (en faisant attention des excès)

- **Etat de l'avancement des dossiers d'urbanisme** : voir tableau suivant :

## CR activités urbanisme Période du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2023

Dossier N°	concerne	Propriétaire vendeur/Acheteur	adresse	lieu	N° cadastral	surface terrain	zone PLU	zonage PPRI	Observations
CU									-
PC 23 A0001 29/07/2023	Nouvelle construction habitation + garages	Lamorre J.F.	3 chemin des vieilles pâtures	Le village	AB 118	3 493 m <sup>2</sup>	U	jaune et bleue	<u>Accordé 26/09/2023, attente DOC et DAACT</u>
PC 23 A0002 07/08/2023	Nouvelle construction habitation + garage	Egasse C.	27bis rte de Ménilles	Le village	AB 288	544 m <sup>2</sup>	U	bleue	<u>Accordé 06/11/2023, attente DOC et DAACT</u>
DP F0005 04/08/2020	Isolation, remplact fenêtres et châssis de toit	Legut Sylvie	4, rte de Martainville	Le Haut Croisy	ZD 239	1 265 m <sup>2</sup>	U	blanche	<u>Attente DAACT</u>
DP F0001 30/03/2021	Ouverture baie vitrée & pose d'une pergola	Vimard Marianne	7, rond-point du Messie	Le village	AB 111	532 m <sup>2</sup>	U	blanche	<u>Attente DAACT</u>
DP A0002 20/12/2022	Rénovation, façades et isolation	Vautrin Isabelle	2, chemin des alouettes	Cote de la cavée Marceau	ZD 218 ZD 198	1 099m <sup>2</sup> 274 m <sup>2</sup>	U	blanche	<u>Attente DAACT</u>
DP A0001 25/03/2023	Changement lucarnes de toit et remise en état couverture ardoises	Paron André	5, route de Martainville	Le Haut Croisy	ZC 164	1 560 m <sup>2</sup>	U	blanche	<u>Attente DAACT</u>

### 8. Compte rendu des assemblées,

- SNA,

- **Parlement des maires le 7 décembre 2023** : Zone d'Accélération Energies Renouvelables : calendrier et méthodologie ; budget ; présentation GEPU pour révision de la CLECT ; Dossiers Fonds de Concours SNA
- **Conseil communautaire du 21 décembre 2023 ; voir sommaire de l'ordre du jour en annexe 1.** (Compte rendu de l'assemblée en mairie)
- Suite à la liquidation de l'entreprise Holophane des Andelys, la SNA lance un projet avec l'EPFN pour racheter les terrains et bâtiments afin de recréer des activités économiques. Ce projet sera défini dans les 5 ans obligatoirement. Un plan de financement y sera associé.
- **La présentation des prévisions budgétaires indique aucune augmentation des taux d'imposition foncier.** Une augmentation de 0.75 % de la TEOM. La taxe GEMAPI sera à 13 € par habitant en moyenne, mais elle sera recalculée en fonction des bases d'imposition des contribuables. La subvention pour le tourisme augmente de l'ordre de 40%.
- **La loi sur le développement des énergies renouvelables** exige aux agglomérations de définir les zones de potentiels d'énergie renouvelable de leur territoire et cela commune par commune. Dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), SNA poursuit son engagement et maintient son ambition de faire de son territoire, un territoire 100% énergies renouvelables (ENR) d'ici 2040.

Pour atteindre cet objectif, la collectivité a la possibilité de définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR).

Ces zones permettront de proposer aux développeurs des procédures administratives simplifiées. Chacune d'elles devront au 1<sup>er</sup> semestre 2024 lancer une étude de potentielle et tracer la carte des zones potentielles de création. Un accompagnement sera proposé par les services de SNA, à chaque commune, sur la période de janvier à juin 2024, pour la réalisation précise des cartes de localisation des ZAEnR par type d'énergie renouvelable.

Chaque commune délibérera sur la base de ces travaux après consultation de sa population.

SNA délibérera, ensuite, en juin 2024, sur la conformité des propositions des communes avec les objectifs du PCAET.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'acter le schéma directeur du territoire proposé par SNA sur la définition des potentiels d'énergie renouvelable du territoire et de réaffirmer son engagement à atteindre les objectifs fixés dans son PCAET.

- **Tri des Biodéchets :** À compter du 1er janvier 2024 et sur l'ensemble du territoire national, les ménages seront tenus de disposer d'une solution permettant de trier leurs déchets biodégradables. Ce plan d'actions, instauré par la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et l'économie circulaire, confie **aux collectivités territoriales compétentes** en matière de collecte et/ou de traitement des déchets la responsabilité de proposer des alternatives efficaces pour le tri des déchets biodégradables. Le tri "à la source" est donc essentiellement effectué chez les ménages, dans les restaurants, les cantines, les entreprises, les parcs et les jardins. Afin de répondre à cette obligation légale et de contribuer activement à la réduction des déchets, SNA a lancé une étude complète confiée au cabinet AJBD, menée sous l'égide du Syndicat d'Élimination des Déchets Ménagers (SETOM). Elle vise à analyser les solutions de tri envisageables pour les ménages et assimilés, concernant les déchets biodégradables qu'ils produiront. Différents scénarios sont actuellement à l'étude dans le but d'élaborer un plan d'actions concret sur notre territoire dans les meilleurs délais. En attendant, nous tenons à rassurer nos habitants, la gestion des biodéchets reste la même. Nous les accompagnerons dans cette transition le moment venu ! informe Christian Leprovost, Vice-Président à l'écologie, à la transition énergétique et la valorisation des déchets. Parallèlement, l'agglo encourage déjà la transition en offrant une subvention à l'achat d'un composteur individuel pour les usagers volontaires et en soutenant l'installation de composteurs collectifs pour les immeubles. D'autres solutions complémentaires seront également mises en place pour éliminer définitivement les biodéchets des ordures ménagères.
- **Commission de la CLECT le 21 décembre 2023.** Les modifications de la CLECT (commission Locale d'Evaluation des Compensations Territoriales) sont liées au financement de la GPU. Les chiffres de compensation pour Croisy sont les suivants :

Compensation CLECT 2022 - Base 2018	Compensation au 31 mars 2022	Evolution / cout GEPU 2021	Proposition CLECT 2023/GEPU	Evolution NETTE 2023/2021 GEPU	COMPENSATION CLECT Base 2023
59 551.00 €	59 905.00 €	1 800 €	-2 560 €	-760 €	59 145 €

- **Syndicat de voirie, le 6 décembre 2023 : attente du compte rendu**
- **Syndicat de rivière d'Eure, le 14 décembre 2023 : vote du budget 2024**

#### 9. Informations diverses,

- **Mariage Burcombe, Bataille le 29 décembre 2023.**
- **Congés du maire du 10 février au 17 février 2024.**

#### 10. Prochaines réunions :

- **Prochain conseil : le 5 février 2024 à 18h30**
- **14 janvier 2024 à 16h30 : galette des rois et vœux du maire.**

Le secrétaire de séance :

Accord par liaison informatique

Freddy BIZARD



le maire :

Jean Michel de MONICAULT